

TEXTES OFFICIELS 2009-2010

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL 1^{re} DIVISION

[HAUT DE PAGE](#)

1 - DÉFINITION

Le championnat de France individuel 1^{re} division est le championnat déterminant pour les sélections internationales. C'est la compétition nationale de référence du plus haut niveau.

Il permet de dégager une élite qui représentera la France dans les compétitions internationales et de décerner « le » titre de champion de France (un par catégorie de poids).

Les athlètes sélectionnés pour participer au championnat de France 1^{re} division font partie du très haut niveau sportif du judo français (Ils déterminent le classement des 32 premiers(ères) français(es) par catégorie de poids).

2 - SEXE : Féminin et Masculin

3 - ANNÉES DE NAISSANCE : juniors et seniors (cf. tableau récapitulatif des contrôles d'engagements)

4 - NATIONALITÉ : Française exigée

5 - GRADES – LICENCE – PASSEPORT – CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum,
- Deux années de licence F.F.J.D.A., dont celle de l'année en cours,
- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée),
- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition

6 - PARTICIPANTS

Seuls sont autorisés à participer les combattants qui sont classés en 1^{re} division :

6 premiers du championnat de France individuel 1^{re} division de l'année précédente

3 premiers du championnat interrégional (Île-de-France 6 premiers)

6 premiers du championnat de France individuel 2^e division de l'année précédente

Tous les qualifiés seront inscrits dans la catégorie de poids dans laquelle ils ont obtenu leur qualification.

Exceptionnellement, pour des raisons sportives, le Directeur Technique National peut qualifier « hors quota » des combattant(e)s supplémentaires.

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids possible.

Féminines : – 48 kg ; – 52 kg ; – 57 kg ; – 63 kg ; – 70 kg ; – 78 kg ; + 78 kg

Masculins : – 60 kg ; – 66 kg ; – 73 kg ; – 81 kg ; – 90 kg ; – 100 kg ; + 100 kg

8 - ARBITRAGE : Règles d'arbitrage de la F.I.J.

Judogi bleu et blanc obligatoires.

9 - TEMPS DU COMBAT : Féminines et Masculins : 5 minutes

Récupération : dix minutes obligatoires entre deux combats

10 - FORMULE DE COMPÉTITION

Tableaux à double repêchage

11 - ÉPREUVE DE SÉLECTION ET ENGAGEMENT

Nationale et sur sélection à partir des 1/2 finales

Confirmation de l'engagement obligatoire via le site intranet FFJDA sous la responsabilité du club d'appartenance du sélectionné. Les combattants non confirmés seront retirés du tirage au sort.

12 - RELATION GRADES CHAMPIONNATS

La relation grades championnats est appliquée.